

# Transporter les achats à vélo ou à pied

Les achats lourds ou encombrants sont en fait assez rares. Et on peut transporter jusqu'à 10 kg à pied et 30 kg à vélo, ou utiliser la livraison à domicile.

## Les achats à vélo, c'est facile !



- Avec un **caddy** : simple, efficace et tendance !

- Avec un **panier** fixé au guidon ou sur le porte-bagages



- Avec une **remorque-caddy** utilisable à la fois à pied et à vélo



- Et aussi... : avec des sacoches en treillis métalliques ou imperméables, un sac à dos, un porte-bagages, des remorques diverses, etc.



## La livraison à domicile est à développer

Elle est très complémentaire pour les achats lourds et encombrants, qui peuvent être transportés par des véhicules non polluants.



# Les commerces de proximité : des atouts incontestables

## Ils font vivre la ville

Les commerces jouent un rôle :

- d'animation de la ville ;
- de renforcement des liens sociaux ;
- de sécurité de la rue grâce à leur présence permanente ;
- sans parler du service et de l'accueil personnalisé que ne peuvent offrir que les commerces de proximité, pour des prix équivalents aux grandes surfaces.

*"La mise en place d'arceaux pour l'opération « Mes courses à vélo » de Vélo-Cité Bordeaux a été très appréciée. C'était une demande forte à la fois des commerçants et des clients. Les besoins en stationnement vélo sont grandissants et il en manque encore beaucoup en de nombreux endroits de la ville. Ma clientèle vient à vélo et est forcément heureuse de trouver des arceaux devant mon salon de coiffure."*

**Mme Brettes, présidente de l'association des commerçants au service des Chartronnais, Bordeaux**

N'hésitez pas à solliciter votre mairie pour faire installer des arceaux (même provisoires) devant votre commerce.



Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB)  
12 rue des Bouchers • 67000 Strasbourg  
Tél. : 03 88 75 71 90 • Fax : 03 88 36 84 65  
fub@fubicy.org  
www.fubicy.org

Tampon de votre organisme :

# Piétons et cyclistes : de bons clients pour vos commerces



Credits photos : ADIC, Cadr. Mulhouse, La Petite Reine, FUB, Vélo-Cité Bordeaux, J. Dohkel (CUS Strasbourg), P. Léfiget





# Piétons et cyclistes : des clients fidèles et dépensiers

# Des commerces plus accessibles grâce aux piétons et cyclistes

# Quels aménagements pour attirer piétons et cyclistes ?

## Une clientèle piétonnière

A la différence des automobilistes, les piétons et les cyclistes peuvent :

- flâner et **regarder les vitrines** ;
- **s'arrêter** à tout moment sans difficulté ;
- **enchaîner les visites** chez plusieurs commerçants ;
- se déplacer presque **gratuitement**.

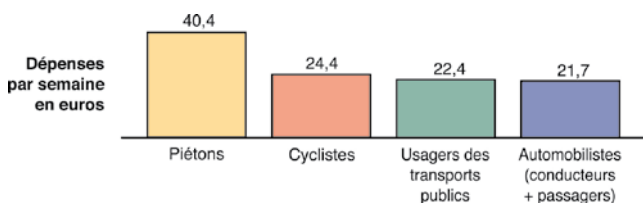


## Des dépenses supérieures

### Le saviez-vous ?

Piétons et cyclistes se rendent plus fréquemment chez les commerçants de quartier. Par semaine, **ils dépensent presque deux fois plus que les automobilistes** même si, par visite, leurs dépenses moyennes sont inférieures.

Dépenses par semaine selon les modes de déplacement  
Source : enquête FUB, 2003



## Les cyclistes, des clients peu encombrants

En ville, l'espace disponible étant rare, si on **encourage les modes de déplacement économes en espace**, les clients viendront plus nombreux !



### Le saviez-vous ?

L'espace de stationnement occupé par mode de déplacement :

- Voiture : 10 m<sup>2</sup> le long du trottoir, et 25 m<sup>2</sup> dans un parking déagements compris
- Bus : 30 m<sup>2</sup> sur voirie pendant de brefs arrêts
- Vélo : 0,7 à 1 m<sup>2</sup>, soit **10 vélos pour une voiture**
- et un piéton ne stationne pas !



## Moins de voitures = plus de clients !

Sur un espace donné, il circule **beaucoup plus de piétons, de cyclistes ou d'usagers des transports publics** que d'automobilistes.

Débits maximum des **espaces de circulation**, selon les modes de déplacement, sur une bande de 3,50 m de large (en personnes par heure) :



La **rue piétonne** a l'avantage de libérer l'espace au profit des piétons et des commerces. On peut ainsi y maintenir une diversité d'enseignes, de services et de loisirs : restaurants, bars, cinémas, ...



L'« **aire piétonne circulée** » autorise l'accès des rues commerçantes aux piétons, vélos, bus et autres véhicules habilités aux heures d'affluence, grâce à un dispositif adapté (bornes rétractables).

La **zone 30** et la **zone de rencontre** respectent bien la diversité urbaine. Elles autorisent le mélange de tous les véhicules – voitures, bus, vélos – et facilitent la traversée des piétons en sécurité.

## A quel coût ?

Coût d'investissement dans un parking souterrain pour autos	15 000 € la place
Coût d'un parc de stationnement pour vélos devant un commerce	50 € la place
Coût d'une aire piétonne circulée	100 € le m <sup>2</sup>
Coût d'une zone 30 bien aménagée	1 000 € par mètre de voirie
Coût d'une politique cyclable efficace	8 à 10 € par an et par habitant
Arceaux x 5 avec pose	1 500 €